



AILE PARLEMENTAIRE  
DU BLOC QUÉBÉCOIS

# COMMUNIQUÉ

## Pour diffusion immédiate

*Lutte aux paradis fiscaux*

**« DEVANT L'INTRANSIGEANCE DE FLAHERTY, BLACKBURN, IMPUISSANT,  
NE CHERCHE QU'À JETER DE LA POUDRE AUX YEUX »**

– Jean-Yves Laforest

Ottawa, lundi 24 août 2009 – « Les mesures proposées par le ministre fédéral du Revenu, Jean-Pierre Blackburn, afin de lutter contre le recours aux paradis fiscaux, en plus d'être insuffisantes, ne constituent en réalité que de la poudre aux yeux destinée à dorer l'image du gouvernement en raison de la possibilité d'élections générales. En effet, la partie est jouée à l'avance puisque le ministre Blackburn est impuissant sur cette question devant l'intransigeance de son collègue aux Finances, Jim Flaherty », a dénoncé aujourd'hui le porte-parole du Bloc Québécois en matière de finances et député de Saint-Maurice–Champlain, **Jean-Yves Laforest**.

« Jean-Pierre Blackburn a beau faire des suggestions dans la lettre qu'il a expédiée au ministre des Finances en mai dernier, ce dernier n'a aucunement l'intention de s'en prendre aux individus et aux entreprises qui sont fautives. Les conservateurs avaient promis de lutter contre les paradis fiscaux, mais depuis ce temps ils ont reculé », a poursuivi le porte-parole du Bloc Québécois.

« Le ministre Flaherty a mis sur pied il y a quelques mois un comité d'experts-conseils qui lui ont dit exactement ce qu'il voulait entendre, c'est-à-dire de ne pas adopter les mesures plus mordantes qui sont nécessaires pour lutter contre le recours aux paradis fiscaux », rappelle **Jean-Yves Laforest**.

« On l'a vu dans le dernier budget, les conservateurs ont ainsi renié leur promesse de s'attaquer à la pratique de la double déduction. C'est également très évocateur de souligner que jamais ils ne se sont attaqués au stratagème mis sur pied par les libéraux qui permet aux entreprises d'éviter de payer des impôts en passant par la Barbade », a-t-il poursuivi.

« Le Bloc Québécois a clairement identifié les modifications à la Loi sur l'impôt qui sont nécessaires pour obtenir des résultats. Il faut abolir l'article 5907 (11.2c) qui permet aux entreprises de rapatrier leurs profits de la Barbade sans payer d'impôts, une pratique qui permet à ces entreprises d'exempter chaque année pas moins de 4 milliards de dollars de tout impôt. Il faut également prendre les dispositions qui permettront d'éliminer la pratique de la double déduction », a repris **Jean-Yves Laforest**.

« On a affaire ici à un gouvernement qui n'a aucunement l'intention de se mettre à dos les grandes entreprises qui abusent des lacunes dans la législation, mais qui cherche en même temps désespérément à se rallier l'opinion publique. Voilà pourquoi le ministre Blackburn cherche encore une fois à berner les gens en tentant de faire croire que son gouvernement est déterminé à agir », a conclu **Jean-Yves Laforest**.

– 30 –

Renseignements :

Karyne Duplessis Piché, attachée de presse

Aile parlementaire du Bloc Québécois

Tél. : 613 947-2495

Cell. : 613 296-1041

[www.blocquebecois.org](http://www.blocquebecois.org)